Le moulin qui veille au grain

Le moulin de la Rémy conjugue tradition et modernité dans le traitement à grande échelle de grains cultivés localement. Mais avant d'en arriver là, ce site patrimonial de Charlevoix, qui rouvrira bientôt ses portes aux visiteurs, a connu son lot de péripéties.

FRANÇOIS TREMBLAY ET ÉMILE GILBERT

Au printemps 2016, à peine 10 ans après l'aboutissement du grand projet de réfection des lieux, une boulangerie installée sur le site du moulin de la Rémy, à Baie-Saint-Paul, est la proie des flammes. Le drame est l'occasion pour les administrateurs de l'organisme propriétaire, Héritage Charlevoix, de tracer un bilan général de l'initiative amorcée en 1999.

Plutôt que de reconstruire le bâtiment et remettre le site en activité tel qu'avant l'incendie, le conseil d'administration choisit de développer un nouveau projet. Désormais, le moulin de la Rémy se concentre sur la production de farines biologiques en perpétuant la tradition dans le respect des normes actuelles. Cette utilisation de l'édifice patrimonial, tout en assurant sa protection et sa conservation à long terme, s'avère plus intégrée et mieux adaptée aux enjeux contemporains.

Parmi les premiers moulins à farine

C'est à partir du premier quart du XVIIIe siècle que le territoire de la rivière Rémy, inclus dans la Seigneurie de Beaupré, propriété du Séminaire de Québec, commence à être occupé. Il faut cependant attendre 1806 pour que le procureur du Séminaire, Antoine Robert, autorise Honoré Simard à y installer un moulin à farine, le quatrième à Baie-Saint-Paul.

En plus de fixer les conditions de l'exploitation, le document préparé par le procureur stipule les dimensions de la construction. Le solage de pierres de 11 mètres de front sur 7,6 mètres de profond (36 pieds par 25 pieds) sera doté d'un bâtiment tout en bois de cèdre et de pin rouge. Les recherches n'ont pas permis de confirmer si le remarquable plan (SME-897) qui se trouve dans les archives du Séminaire de Québec parmi un lot de plans divers est bien celui de ce premier moulin ; mais cela serait vraisemblable.

Vingt ans après, nouvelle construction

Une fois érigé, le moulin sert bien les habitants de la région jusque vers 1824, où l'on commence à se plaindre de sa vétusté. En octobre de l'année suivante, le procureur du Séminaire, Pierre Flavien Turgeon, signe donc un devis de marché avec le charpentier Jacob Fortin pour la construction d'un nouveau moulin. Un plan schématique (SME-892), retrouvé dans les archives, indique clairement que la nouvelle construction est située sur le même côté de la rivière, mais un peu plus haut.

Le seul plan représentant avec certitude le moulin de 1825 (SME-891) est partiel. Il ne montre que la section de l'habitation du meunier. Mais la description détaillée du devis permet de conclure que le bâtiment actuel a conservé toutes ses caractéristiques principales quant au volume et à la structure.

La petite histoire de ce second moulin est émaillée à ses débuts de rebondissements qui ne sont pas étrangers à la forte personnalité de l'homme choisi pour en être le premier meunier, Roger Bouchard. Affaires de mœurs, démêlés avec le clergé et avec la justice… Le calme s'installe après son départ en 1835. Son successeur immédiat, Louis Macé, gère les lieux jusqu'au moment où le Séminaire vend le moulin à Édouard Girard en 1860. À partir de 1880, plusieurs propriétaires se succèdent jusqu'à ce que l'arrivée de Cléophas Fortin marque le début d'une dynastie de meuniers qui s'étendra sur près d'un siècle.

Après l'abandon, le sauvetage

Quand Héritage Charlevoix acquiert le moulin de la Rémy du petit-fils de Cléophas Fortin, Félix, en 1999, l'établissement a